

Ce sont 35 personnes dans un appartement qui faisaient la fête



Ce sont 35 personnes dans un appartement qui faisaient la fête

Ils se lâchent sur Facebook

La gendarmerie du Gers vient de porter plainte concernant deux gersois d'une quarantaine d'années qui publiaient des commentaires haineux et injurieux. Après comparution auprès du délégué du procureur, ils seront condamnés à effectuer un stage de citoyenneté.

L'Isle-Jourdain

Lundi 14 décembre vers 12 h 30 sur la RD 654, une automobiliste de 29 ans a fait plusieurs tonneaux suite à un malaise faisant deux blessés légers qui ont été transportés par les pompiers à la polyclinique de Gascogne à Auch.

Sainte-Christie d'Armagnac

Dimanche 13 décembre un automobiliste gersois de 46 ans a été stoppé sur la RD 522 par la brigade motorisée de Nogaro. Ce dernier roulait à 125 km/h pour une vitesse autorisée de 70 km/h. Son véhicule a été mis en fourrière en attendant les suites prononcées par le tribunal.

Peyrusse-Vieille

Dimanche 13 décembre aux environs de 21 heures un automobiliste alcoolisé a percuté une jardinière et un véhicule en stationnement. Indemne, il devra répondre de sa positivité à l'alcool et devra payer une amende pour déplacement non justifié.

Auch

Dimanche 13 décembre à 2 heures dans un appartement rue Marceau, la police est intervenue pour mettre fin à un tapage nocturne provoqué par 35 personnes qui faisaient la fête lesquelles ont été verbalisés de 135 euros. L'organisateur de cette fête un jeune homme de 19 ans encourt des poursuites judiciaires pour mise en danger de la vie d'autrui.